

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

STALAG V.B

VILLINGEN

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

Directeur :
G. PIFFAULT

Numéro 2 — Octobre 1945
BIMESTRIEL

Secrétaires : H. FISSON
J. DEBROIS



A vous, mes Camarades !

Le premier numéro de notre journal est sorti en juillet.

Vous en avez pris connaissance. Après l'avoir lu, vous l'avez commenté, examiné et critiqué.

Voici le second numéro.

Nous avons le désir de bien faire. Nous avons le souci de vous intéresser en vous donnant des informations utiles. Pour cela il est nécessaire que nous connaissions votre appréciation sur ces premiers numéros.

Ecrivez-nous avec la franchise qui était une des règles de notre vie « prisonnier » !

Adressez-nous vos critiques, envoyez-nous les matières propres à faire des articles qui trouveront écho chez nos camarades.

Pour nous permettre d'étendre notre rayon d'action, nous avons créé l'abonnement de propagande qui s'adresse à tous les sympathisants de notre mouvement et qui désirent nous aider en épaulant notre effort.

Pour 50 francs par an, nous enverrons le journal à tous nos abonnés de propagande.

Nous demandons à chacun de nos camarades de faire un de ces abonnements parmi ses amis et connaissances.

Un effort pour que notre Amicale soit prospère, grande et forte par le nombre, et maintenant la parole est « A VOUS MES CAMARADES » !

Pas d'équivoque

par G. PIFFAULT.

Il est parfois utile de mettre les choses au point et de donner un aperçu de la ligne de conduite que nous voulons observer, afin que nos camarades sachent à quoi s'en tenir sur notre position.

Notre Amicale, comme son nom l'indique, est uniquement un groupement d'anciens prisonniers qui désirent unir leurs efforts pour maintenir l'esprit de solidarité et d'entraide sociale né derrière les barbelés, la défense des intérêts des anciens prisonniers, et le retour des corps de nos camarades décédés en captivité.

Il ne saurait être question pour nous de traiter des problèmes politiques ou religieux. Cela ne nous regarde en aucun cas; en tant qu'amicalistes, que chacun d'entre nous ait la discipline de ne pas aborder ces sujets dans le cadre de notre Amicale et tout sera parfait.

Lorsque nous étions là-bas, il est arrivé fréquemment que des camarades faisant partie de la même équipe, de la même

popote, n'aient pas les mêmes opinions politiques. Cela n'empêchait pas l'esprit prisonnier d'effacer tout cela et qu'il ne restait plus en présence que des camarades, loin de chez eux.

En venant avec nous faites abstraction de tout ce qui n'est pas « esprit des barbelés » et nous serons vraiment forts.

Une autre précision nécessaire à fixer dans votre esprit est que les camarades qui ont une fonction dans le bureau de notre Amicale ou une charge à remplir pour le bon fonctionnement de notre Groupement, le font à titre strictement bénévole et qu'ils ne sont en aucune manière appointés, bien au contraire! Ils sont animés par le même état d'esprit que jadis là-bas.

En conclusion, nous ne sommes ni un mouvement politique, ni une entreprise commerciale, mais le prolongement de la Caisse d'entraide du Camp, avec, en plus, la défense de nos droits de prisonniers.

Les trois journées d'étude des H. D. C.

Le ministère des Prisonniers avait convoqué, du 20 au 22 juillet 1945, les doyens d'oflag et les Hdc des stalags. Le V B était représenté par Homeyer, ancien Hdc du stalag; Theuret, Hdc de la compagnie de Rottweil; Seloive, du kdo de Saint-Georgen, où il avait beaucoup aidé Philippe; enfin, votre serviteur. Pourquoi 4 anciens du V B? C'est qu'à ces « journées d'études » devaient assister non seulement des hommes de confiance, mais aussi des représentants de l'Union des Amicales de Camps ainsi que de la Fédération Nationale des P.G.

La place est trop mesurée pour vous entretenir de toutes les questions qui furent étudiées au cours de ces trois journées : révision de la convention de Genève, historique de la captivité, reclassement professionnel, questions médico-sociales... Je ne peux que rappeler succinctement les deux problèmes essentiels : Honneur prisonnier et Unité.

HONNEUR PRISONNIER

Nous savons tous que, malheureusement, des camarades se sont plus ou moins bien conduits en captivité, que certains ont « kollaboré » en oubliant qu'ils étaient Français et que les Allemands étaient nos ennemis. (Souvenez-vous de certaine affiche placée dans les usines : « Feind bleibt Feind » — l'ennemi reste l'ennemi). Ceux qui ont fauté ne doivent pas rester impunis. Aussi la création de jurys d'honneur est-elle envisagée; ils seraient composés uniquement d'anciens P.G.; ils ne prononceraient pas de peines, mais seraient qualifiés soit pour « blanchir » l'inculpé, soit pour porter l'affaire devant une juridiction pénale.

Je tiens à préciser que cette assemblée des hommes de confiance et des doyens d'oflag n'avait aucunement le pouvoir de légiférer; elle ne pouvait que proposer; c'est le Gouvernement qui dispose. A ma connaissance aucun texte n'a été publié au Journal officiel.

L'UNITE DES PRISONNIERS

Cette question dominait tout ce qui fut dit au cours de ces trois journées. L'unanimité était complète sur la nécessité de grouper tous les P.G. au sein d'une seule organisation. Or, il existe actuellement deux grandes organisations de P.G., les seules qui sont d'ailleurs

reconnues comme valables par le ministère des P.G. : d'une part, l'Union des Amicales de Camps qui groupe les prisonniers par stalag ou par oflag; d'autre part la Fédération Nationale des P.G., composée des associations départementales. Chacune de ces organisations correspond à des besoins réels. La sympathie de l'ancien K.G. va tout naturellement à l'Amicale de son camp, où il se retrouve en somme en pays de connaissance; mais dans les régions à faible densité de population, une Amicale de camp n'aura pas une vie très active. C'est là que l'Association départementale doit avoir son rôle à jouer.

Après des débats animés, mais d'une belle tenue, l'assemblée a émis les vœux :

1. Que dès maintenant et avant les élections soit établi entre la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre et l'Union des Amicales de Camps un comité paritaire de liaison et de représentation auprès des Pouvoirs publics;

2. Elle souhaite également que soit établi entre la Fédération Nationale des P.G. et l'Union des Amicales de Camps un comité directeur unique, après les élections qui auront lieu à l'intérieur de chacune de ces deux organisations.

Le comité paritaire de liaison et de représentation préconisé par le premier vœu a été formé quelques jours après; il fait déjà de nombreuses démarches dans les ministères. Sa création est un grand pas vers l'unité. Celle-ci doit et peut se réaliser. Il faut que chacun de nous y contribue!

J. FRANZ.

Caresse

Viens tout près de moi,
Jene ma chérie
Et conte-moi, tout bas,
Ton amour d'aujourd'hui.
J'aime entendre ta voix chantante
Me dire les rêves de ton cœur.
J'aime entendre ta plainte d'amour
Qui, sous ma caresse,
Se module,
S'enroule, comme une guirlande
Que tu tresserais à mon désir.
(Poème d'un captif.)

Aide médicale temporaire en faveur des Prisonniers

par le Capitaine PAYRAU.

En vertu de l'ordonnance du 26 mai 1945, les prisonniers rapatriés ont droit à une aide médicale temporaire à la charge de l'Etat pendant les neuf mois qui suivent leur retour en France pour toute maladie ou blessure, à l'exception de celles qui n'ont aucun lien avec la captivité.

Ont droit à cette aide tous les prisonniers rapatriés, à partir du jour de leur démobilisation, qu'ils soient assurés sociaux ou non.

La procédure à employer consiste simplement pour les rapatriés à se faire inscrire dans leur mairie, sur la liste de l'Aide médicale temporaire et à y retirer les bons de consultation dont ils peuvent avoir besoin.

Les avantages sont les suivants :

Consultations et soins gratuits auprès des praticiens de leur choix.

En cas d'affection nécessitant une hospitalisation, admission dans les

hôpitaux, sanatoria ou établissements agréés par le préfet.

Attribution éventuelle d'une indemnité journalière en cas de maladie.

En somme, tout prisonnier rapatrié peut être soigné gratuitement :

1. Avant sa démobilisation : par le service de santé des centres de libération;

2. Après sa démobilisation et jusqu'à la fin du 9^e mois qui suit son retour : par les médecins de son choix, au titre de l'Aide médicale temporaire, sauf pour les affections qui n'auraient manifestement aucun lien avec la captivité;

3. Après ce délai, mais seulement s'il est titulaire d'une pension d'invalidité et exclusivement pour l'affection qui a motivé la pension, par les médecins de son choix et auprès des établissements hospitaliers agréés.

Le Secrétariat de Camp vous communique...

Notre « Captif », libéré lui aussi, est reparu dans une France libre. Le numéro 1 nous a valu un volumineux courrier de tous les coins de France, courrier réconfortant et encourageant de tous nos camarades qui nous félicitent de l'initiative prise par le comité de notre Amicale. A tous, nous ne pouvons répondre individuellement. Nous nous en excusons et nous vous adressons nos sincères remerciements.

Malheureusement, les difficultés actuelles, telles que crise du papier, prix de revient onéreux, nous ont empêchés d'adresser notre premier numéro à tous nos camarades. Celui-ci sera envoyé aux camarades qui n'ont pas eu le précédent, aux adhérents, aux abonnés. C'est notre dernier numéro de propagande, aussi j'insiste tout particulièrement auprès de tous nos camarades pour qu'ils nous adressent leurs adhésions, et je conseille à tous ceux que notre journal intéresse et qui ne remplissent pas les conditions requises pour adhérer à l'Amicale, de souscrire un abonnement.

Seules les adresses des rapatriés passés lors de leur retour par le centre d'accueil d'Orsay sont en notre possession. Il nous en manque beaucoup. Je demande donc aux lecteurs de ce numéro, non seulement de nous envoyer leurs adhésions, mais aussi de faire passer le journal à ceux des anciens du stalag V B qui ignorent l'existence de l'Amicale.

J'ai résumé dans notre précédent numéro l'historique de notre Secrétariat de camp qui fonctionne depuis 1942 grâce aux premiers rapatriés, et la transformation de ce Secrétariat en Amicale. Je pense d'ailleurs que la majeure partie d'entre vous connaissez l'œuvre des Secrétariats de Camps et des Mutuelles de Camps.

Notre ami Piffault vous rappelle d'autre part les buts de notre Amicale. Je n'insiste donc pas. Dès le retour massif de nos camarades, notre comité provisoire s'est élargi et a accueilli Franz, Houdon et Aube qui connaissent mieux que nous les désirs des nouveaux rapatriés et nous sont d'un grand secours. Le comité vous demande de vous grouper au sein de votre Amicale pour continuer l'œuvre entreprise. Nous devons appuyer nos demandes auprès des Pouvoirs publics d'un nombre croissant d'adhérents.

Que chacun de vous devienne un adhérent et aussi un propagandiste. Faites connaître à tous l'existence de nos Amicales groupées ici au siège de l'Union. Restons unis comme là-bas. Ce sera pour les pionniers de l'Amicale un encouragement et leur meilleure récompense. J. LANGEVIN.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aux termes de l'article 6 des statuts, « une Assemblée générale sera tenue dans les 6 mois du retour général par les membres « titulaires ou à vie » en vue d'élire le Conseil d'administration qui doit remplacer celui provisoire actuellement en fonction.

Les membres de l'Amicale sont donc informés que cette Assemblée générale aura lieu le

DIMANCHE 28 OCTOBRE, A 10 HEURES

Réservez donc cette date. Une circulaire ultérieure sera adressée à tous nos adhérents à jour de la cotisation pour préciser le lieu et les noms des candidats.

Le vote par mandataire étant admis, un pouvoir sera joint à cette circulaire pour permettre aux camarades qui ne pourraient se déplacer de participer au vote.

Dès maintenant et jusqu'au 1^{er} octobre inclus (la date du cachet de la poste faisant foi) les camarades qui désirent remplir les fonctions de membre du Conseil sont invités à faire connaître leur candidature par écrit au siège de l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Les camarades qui feront acte de candidature sont informés que les fonctions de membre du Conseil sont entièrement gratuites et que le travail qui leur sera demandé, sans être très absorbant, demande cependant quelques loisirs. D'autre part la présence à toutes les réunions (environ une par semaine) est indispensable pour permettre au Conseil de prendre valablement et sous la responsabilité de tous ses membres, les décisions relatives à la gestion de l'Amicale.

Quelques modifications aux statuts étant envisagées, nous espérons que vous serez nombreux à cette Assemblée pour donner vos suggestions. LE CONSEIL.

Prisonnier, mon frère!

Prisonnier, mon frère, je te donne ce titre car nous avons vécu si longtemps ensemble! Cinq ans, ce n'est pas un bail légal, mais pour nous c'était un sacré contrat tout de même. Si tu le veux, cette rubrique sera la tienne, celle où nous exposerons au grand jour ce qui se dit sous le manteau.

Te souviens-tu, « là-bas », comme la France était belle; les beaux projets que nous faisions tous; les rêves des uns et des autres, car, entre nous, nous n'avions pas de secrets. Et puis le grand jour est venu; la fameuse classe après laquelle nous soupirions tous est arrivée. Tu es parti, rayonnant de joie, avec tes illusions si chèrement entretenues depuis des années, et puis...

Et puis, qu'as-tu trouvé? Si tu es franc, peux-tu me le dire? Qu'est-elle devenue cette pauvre France à laquelle tu as rêvé si longtemps? Te voilà avec tes pauvres illusions envolées, brisées, anéanties; seul avec tes pensées qui ne sont pas toujours gaies.

Tout d'abord tu as ri, quand en passant la frontière tu as vu les prix astronomiques pratiqués depuis ton départ, toi qui étais resté au bon vieux franc 39. Mais ton sourire s'est vite transformé en grimace quand, en te tendant royale mille francs, on t'a souhaité « bonne chance et un bon mois de repos »! Combien de jours as-tu pu te reposer avec ce viatique qui ressemble à une aumône? Mille francs pour cinq ans! Mille francs pour te récompenser d'avoir fait ton devoir jusqu'au bout, pour avoir écouté les ordres de tes chefs, pour avoir tenu quand tant d'autres foudroyaient le camp, pour avoir perdu cinq des plus belles années de ta vie; c'est un cadeau royal n'est-ce pas, et qui te récompense largement, toi et ta famille, des souffrances subies.

Puis, tu as dû te vêtir; on te devait un costume. L'as-tu touché? Et les chaussures? Ah! des papiers, tu en as rempli des pages et des pages! Tu as été questionné, interrogé, trituré de toutes les façons pour suivre les anciennes lois de la

très sainte Administration; mais combien de temps encore t'es-tu promené dans ce kaki que tu espérais déposer rapidement, portant encore dans le dos le K.G. ou le triangle d'infamie?

Et pourtant les bureaux officiels sont truffés de scribeurs, de dactylos, de gratte-papiers des deux sexes, tous mieux habillés les uns que les autres dans ces costumes de la plus haute fantaisie; n'aurait-on pu mettre de côté pour toi quelques mètres de ce précieux tissu qu'on a l'air de distribuer à ces demoiselles avec une grande générosité. On connaissait pourtant nos effectifs; on savait « en haut lieu » que nous étions encore un million « là-bas »! Alors? Négligence? Imprévoyance? En attendant c'est toi qui paye une fois de plus.

Et au point de vue moral, as-tu été mieux servi? Les premiers jours on t'a posé par politesse des questions idiotes sur ta vie... et surtout sur ce que tu mangeais; on t'a regardé comme une bête curieuse pendant que des filles d'une suprême élégance passaient au bras de vainqueurs cousus d'or et te toisent dédaigneusement. Ton voisin est salué bien bas: c'est un roi du marché noir. Ta crémère a des diamants aux oreilles: c'est toi qui a payé tout ça avec ta peau, avec tes pauvres mains arrachées en kommando, avec tes pieds qui ont patangé dans la neige et la flotte.

Et on voudrait que tu sois « bien gentil », que tu restes dans l'ombre, que tu dises « Amen » à tout ce qui s'est fait ou qu'on a élaboré sans toi! Vas-tu encore te laisser faire?

Prisonnier, mon frère, relève la tête; unis-toi à tes frères de misère, groupe avec eux tes aspirations, tes besoins; c'est là ta seule force. Isolé tu seras perdu, noyé. Ensemble nous regarderons le monde dans les yeux, nous dirons bien haut ce que nous pensons, ce que nous voulons, ce qui nous plaît ou non. « Nous avons des droits sur eux! »

A nous de les faire valoir!

Jean DEBROIS.

Rester Unis

Que nous importe à nous qu'on soit blanc, qu'on soit rouge! Que nous importe à nous qu'on soit radical, républicain, socialiste, catholique, communiste, populiste ou autre! Ne sommes-nous pas avant tout et par dessus tout des Français? Ne sommes-nous pas avant tout et par dessus tout des prisonniers c'est-à-dire des hommes qui ont souffert ensemble, qui ont lutté coudes à coudes pendant des années contre la torture journalière?

Est-ce qu'on oublie impunément en quelques jours les mois d'exil si lugubrement entassés? Est-ce qu'une plaie qui fut si longtemps béate se cicatrise en quelques heures? Non! Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas déjà oublier cela.

Voilà pourquoi je crois bon dès aujourd'hui de tirer la sonnette d'alarme. Ne nous laissons pas diviser. Persuadons-nous de notre mieux que nous ne représenterons véritablement une force que dans la mesure où nous ferons masse. Nous ne pourrions prétendre à des revendications que si la voix des centaines de milliers que nous sommes est une, absolument UNE!

Aussi, laissez-moi vous mettre en garde contre les tentatives insidieuses de certaines personnes tout à fait dénuées de scrupule qui chercheront, qui ont cherché déjà à s'abriter derrière votre titre d'ancien prisonnier pour des menées politiques — de mauvaise politique — car quiconque à la conscience tranquille peut regarder chacun en face.

Je ne saurais trop vous le répéter: Méfiez-vous! Renseignez-vous! Sachez bien à qui vous avez affaire, avant d'adhérer en qualité de prisonnier à de prétendus mouvements de Libération, d'épuration ou autre. Que l'exemple de nos aînés, ceux de l'autre guerre, soit constant à nos yeux. Essayons d'être plus forts qu'eux. Plus forts dans le sens de mieux soudés. Essayons de conserver intacte cette belle solidarité qui nous unissait aux heures cruelles où le boche nous dominait de toute sa morgue.

Et ne soyons exclusivement que des anciens P.G., c'est-à-dire des hommes qui veulent marcher la main dans la main et la tête haute par delà les difficultés qui hérissent la route.

Henri FISSON.

Nos Correspondants en Province

- Seine-Inférieure DURAND Max, 100, boul. du 14-Juillet, Sotteville-lès-Rouen.
- Calvados HEUZEY Pierre, directeur école garçons, rue Barbel, Honfleur.
- Orne DALBY Raymond, professeur du collège à Flers.
- Manche BOUILLON René, école de filles, Les Biards.
- Ile-et-Vilaine FOURAGE Louis, 22, rue de Codilo, Redon (Ile-et-Vilaine).
- Côtes-du-Nord RENOUX Georges, 53, bd Blossac, Châtellerauld.
- Finistère ROLLIER (docteur), à Allanche.
- Morbihan GALHIE, pharmacie, Montel-de-Gelat.
- Loire-Inférieure DAUREL Yves, au Carbon-Blanc.
- Vienne LAMARQUE Elie, 60, avenue de Bordeaux, Agen.
- Cantal LARTET Paul, cité-jardins, 2, rue Lalande, Montauban.
- Puy-de-Dôme GAILLARD Joseph, boul. de Cluny, Maison Laporte, Le Puy.
- Gironde ISABEL Jean, 40, rue Nicolas-Le-Blanc, Lille.
- Lot-et-Garonne CANDELLE Noël, 1, rue Beharelle, Nœux-les-Mines.
- Tarn-et-Garonne GIROD R. (docteur), 18, rue J.-Michelet, Creil.
- Haute-Loire LAMIDIAUX Robert, 68, rue Michelet, Saint-Quentin.
- Nord DEMONGEOT, 24, rue du 14-Juillet, Châteauroix.
- Pas-de-Calais LE MEUR Roland, hôtel Saint-Michel, Chambord.
- Oise LOUIS Pierre, 9, place de l'Arquebuse, Auxerre.
- Aisne GIRON Christian, 10, rue Duportal, Tours.
- Indre DEMARTIAL (docteur), 48, cours Gay-Lussac, Limoges.
- Loir-et-Cher CHABRAT Henri, à Neuvic.
- Yonne OCQUIDANT Adrien, Saint-Priest-en-Jorez.
- Indre-et-Loire MULLER Camille, 58, cours Morand, Lyon.
- Haute-Vienne CHARBONNET Camille, (s'installera prochainement à Lyon).
- Corrèze AUBREGE André, 6, rue des 4-Eglises, Nancy.
- Loire HOMEYER, 7, place de l'Hôtel-de-Ville, Epinal.
- Rhône COUPAIN Robert, 83, rue Voltaire, Charleville.
- Meurthe-et-Moselle .. RIFLE Auguste, 87, avenue Wilson, Saint-André-les-Vergers.
- Vosges GALMICHE René, 2, rue de l'Eglise, Giromagny.
- Ardennes KREUTZ Gustave, 108, route de Colmar, Strasbourg-Neudorf.
- Aube WENGER Charles, 18, rue Golberg, Colmar.
- Territoire de Belfort. DINARD Julien, à Auvet, par Autrey-lès-Gray.
- Bas-Rhin RENAUS Roger, 87, rue de Genève, Annemasse.
- Haut-Rhin LAGNOS Fernand, 26, rue de la République, Béziers.
- Haute-Saône LAGNOS Fernand, 26, rue de la République, Béziers (Hérault).
- Haute-Savoie CRETIN MAITENAZ (opticien), à Romans.
- Hérault BERNARDINI Félix, 5, rue Sainte-Suzanne, à Monaco.
- Gard SAVELLI (docteur), place Paoli, Ile Rousse.
- Drôme CORSE
- Alpes-Maritimes ...

APPEL A NOS CAMARADES DE PROVINCE

Un certain nombre de départements n'ont encore aucun représentant de l'Amicale du Stalag V B. Que ceux de nos camarades qui seraient susceptibles d'accepter cette tâche se fassent connaître, dès que possible, en écrivant à notre Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Leur premier travail consistera à retrouver, dans leur département, les noms et adresses des camarades du V B qui nous manquent, puis à grouper le plus grand nombre possible de ces camarades au sein de notre Amicale.

Pour couvrir les frais de correspondance, de bureau, de réunion, etc., etc., l'Amicale leur ristournera une certaine somme sur le montant des cotisations des camarades de leur département.

Vous répondrez, j'en suis certain, nombreux à cet appel. Merci!

G. BLIN,
Président de la Commission.

P.-S. — Pour tous renseignements concernant notre Amicale, adressez-vous à nos représentants départementaux.

AVIS

Les camarades présents à la compagnie disciplinaire du camp de Heuberg lors du meurtre de notre camarade Klein sont priés de communiquer renseignements et témoignages, ainsi que le nom et l'unité du meurtrier, à l'Amicale du stalag V B, afin de nous permettre de constituer un dossier pour la commission des crimes de guerre.

Prière de nous communiquer également tous renseignements sur les crimes de guerre commis envers nos camarades prisonniers dont vous auriez été témoins. (Ne pas omettre d'indiquer les noms et l'unité des criminels.)

Prière aux prisonniers rapatriés qui étaient hospitalisés au Reserve Lazareth de Donaueschingen en novembre 1940 et qui ont connu notre camarade Labarthe Léon, du 17^e régiment d'artillerie, né le 28 juin 1912 à Sissy (Aisne), décédé à cet hôpital le 13 novembre 1940, de communiquer tous renseignements concernant le décès de notre camarade à l'Amicale du Stalag VB, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Les camarades rapatriés français et belges du kommando d'Offerdingen, arrivés au centre d'accueil de Nancy, sont priés de faire connaître aux rapatriés suivants ce qu'ils ont fait des valises qui leur ont été confiées :

- LUCHIER Roger.
- PHILIPPO Auguste.
- SAINMONT Pierre.
- BORGHINO Jacques.

Adressez la réponse à M. Roger Luchier, 26, rue Nationale, à Bergues (Nord).

Les camarades du kommando 35.110 et 27.418 de Ravensburg sont priés de se mettre en relations avec M. MATHIEZ Louis, sur sa demande, pour constitution d'un dossier à la commission honneur prisonnier.

Nous les prions instamment de vouloir bien écrire très rapidement à notre camarade Mathiez Louis, 75, rue de Turenne, Paris.

Le docteur GUILLAUME, à Tréveray (Meuse), est à la disposition des camarades qui auraient besoin d'un renseignement d'ordre médical ou de papiers nécessaires à établir des suites de blessures ou maladie et auxquels il a donné ses soins.

Notre camarade Maurice PECQUEUR (ancien du V B), 6, rue Aimé-Morot, à Paris (13^e), demande l'adresse de CHAUSSONNET Emile, du stalag V A ou V B (du kommando de Schwendi).

AVIS (suite)

Prière instante aux camarades qui auraient des nouvelles des prisonniers suivants de les communiquer au bureau de l'Amicale :

BERNARD Henri, Me 20.306, né le 13 novembre 1908, du 242^e R.I., habitant à la Perrière, commune de Nogent-en-Bassigny.

HERMADORFF Paul (adjudant), Me 30.361, né le 8 juillet 1906, devait être à Villingen vers Noël 1944.

GRACIEN Jean, Me 11.305, du kommando 11.071.

BOULARD Louis, Me 31.020.

MARLIER Charles, habitant à Crézancy (Aisne).

CROMBECQ Parfait, était à Ebgingen, puis a été muté au stalag V A.

GRANDIN Julien, Me 12.997, de Saint-Gobert (Aisne).

A vendre accordéon-piano, neuf, 120 basses-registres. S'adresser à M. BOCHET, 40, rue Gandon, Paris (13^e).

Fête du Retour du V B

L'argent est le nerf de la guerre. Ce vieux proverbe est toujours d'actualité. La guerre au boche est gagnée, bien gagnée; mais la guerre à l'indifférence, la guerre à l'égoïsme continue. Et pour cette guerre-là il faut de l'argent. Chers camarades retrouvés, il ne faut pas dès le retour vous retirer dans un splendide isolement. L'Amicale a été créée pour resserrer les liens qui nous unissaient dans la captivité, pour aider ceux des nôtres qui sont dans la gêne, pour soulager les infortunes.

Pour nous permettre tout cela, il nous faut de l'argent. Certes, vos dons, vos cotisations, vos démarches nous sont précieuses, mais cela ne suffit pas. Pensez à l'époque difficile que nous vivons, pensez aux familles de nos camarades décédés en captivité, pensez aux orphelins dont nous avons la charge.

Mais à quoi bon ce préambule? N'êtes-vous pas tous conscients de votre devoir de membres de l'Amicale? Et pourquoi faire appel à votre dévouement alors que tout votre passé de prisonnier, votre récente vie de rapatrié sont des témoignages irréfutables de votre attachement à notre cause de solidarité? Tout simplement pour vous entretenir de l'organisation d'une fête du retour. Dans le département où je passe mes vacances, chaque dimanche il y a des fêtes du retour. Petites fêtes locales, mais où l'enthousiasme des habitants fait

chaud au cœur de l'ancien gefang que je suis. Tout le monde participe au succès de la réunion: les rues sont décorées, les maisons pavoisées, les stands nombreux et bien achalandés.

Est-ce à dire que nous devons organiser une kermesse? Non. Ce genre de fête n'est possible qu'aux associations locales de prisonniers de guerre. Mais notre Amicale possède le privilège de compter dans son sein une pléiade d'artistes de grande classe.

Je m'excuse de venir encore une fois faire appel à leur dévouement: ils furent si souvent mis à contribution. Ils ont donné leur temps, souvent très précieux, leur argent, et ils furent toujours les premiers sur le chemin de la solidarité. Mais je sais que pour l'organisation d'une fête de retour ils répondront tous « présent » à notre appel et notre fête, grâce à eux, sera magnifique. Le projet de la commission des fêtes est le suivant :

Organiser deux séances artistiques (samedi soir et dimanche après-midi) avec programmes différents.

Ce projet est à étudier et je profite de l'hospitalité que veut bien m'accorder si généreusement notre « Captif » pour le soumettre au jugement de tous nos amis artistes.

Une réunion générale des artistes du V B va être mise sur pied et tous ensemble nous étudierons les moyens de réaliser une grande fête du retour digne de notre Amicale.

H. PERRON.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Le 16 juin 1945, Emile THEURET, ancien homme de confiance de la compagnie de Rotweil, s'est marié à Poitiers avec Mile M.-Th. LEFÈVRE. Aux jeunes époux nos vœux de bonheur.

Notre camarade Maurice COURTIER, du kommando d'Ulm, a épousé Mile Marie CORBOLIOU le 15 août à Plougasnou (Finistère). Aux jeunes époux nos vœux de bonheur.

CALENDRIER VB

Réunion dernier dimanche de chaque mois, à 10 h. 30, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche. Permanence tous les jeudis soir au siège.

Dépôt Légal 3-45 : 59
Imp. Kossuth, Paris - 1945 — 31.1208
Le Gérant : G. PIFFAULT.

Après le retour

N'oublions jamais !

Beaucoup de prisonniers en rentrant en France ont été désagréablement surpris. Les restrictions, malgré la double carte, l'habillement quasi introuvable, les prix dont l'ascension en flèche nous donnent le vertige, la mentalité enfin des gens qui nous entourent, étaient peu faits pour faciliter notre réadaptation.

Si pendant cinq longues années nous avons pensé, nous avons agis, nous avons rêvé, nous avons vécu, isolés du monde extérieur, notre caractère s'en est manifestement resenti.

Notre façon de voir, notre façon d'apprécier les choses est bien différente de celle de nos compatriotes qui ont eu la chance de rester en France, au milieu de leurs pendant ces années fatales.

Nous avons formé une communauté, une société qui avait sa vie propre, sa littérature, ses journaux, ses théâtres, sa langue même, et au retour notre dépaysement est d'autant plus sensible que l'éloignement, le travail, le rang social se chargent de nous disperser et de nous isoler.

Les 36 millions d'habitants que compte actuellement la France ont englobé les quelques deux millions de prisonniers qui rentrent après une longue absence, dans un pays où tant bien que mal la vie a néanmoins continué.

Peu à peu on oublie les prisonniers, c'est hélas humain! L'actua-

lité, avec son hideux balai, chasse les souvenirs et apporte en pâture au public insatiable des faits nouveaux.

Au fond nous avons eu de la chance, puisque nous nous en sommes tirés — c'est la réflexion que nous devons à chaque instant. Certes, mais nous, nous pensons à ceux qui sont restés là-bas, sur la terre ennemie, à tous ceux qui y ont vécu en résidence forcée. Nous pensons à Strasbourg, à notre arrivée à Villingen, à ces cinq années de souffrances d'abord physiques puis morales, à ces jours, ces heures, ces minutes que nous avons comptées, sachant que chacune d'elles qui s'écoulait nous rapprochait du jour béni entre tous de la délivrance.

Et si les Français oublient, nous au moins, nous devons avoir toujours présent à la mémoire ces heures pendant lesquelles nous avons souffert ensemble, et maintenant que nous sommes rentrés, banissant la politique, les différences sociales, nous devons nous tendre la main et renouer ce fil magique qui nous aidait, au camp ou au kommando, à « tenir le coup ».

Quand nous partagions nos colis, nos cigarettes, nos soucis, nos peines et nos joies, nous avons juré de ne jamais oublier. Ne soyons pas parjures, tenons notre promesse!

Roger JEANNIOT.

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Amicale des Anciens Prisonniers de Guerre du Stalag VB

Je, soussigné, déclare vouloir adhérer à l'Amicale des Anciens Prisonniers de Guerre du Stalag VB, après avoir pris connaissance des statuts.

Nom Prénoms.....

Profession

Adresse

Date de naissance.....

Situation de famille.....

Immatriculé au stalag VB sous le n°.....

N° du dernier kommando du stalag VB.....

Rapatrié depuis le.....

Date et signature :

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez, sous enveloppe, ce bulletin à l'AMICALE DU V B, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS (9^e). Et n'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 100 francs, par mandat ou versement à notre Compte chèque postal PARIS 4.841.48.